



Assemblée législative du Yukon

Comité permanent des comptes publics

35^e Assemblée législative du Yukon

22 juin 2023

PUBLICATION DU RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS SUR LE LOGEMENT AU YUKON

Whitehorse – Le Comité permanent des comptes publics de l'Assemblée législative du Yukon a publié un rapport sur les progrès réalisés par la Société d'habitation du Yukon et le ministère de la Santé et des Affaires sociales en ce qui a trait aux recommandations du Bureau du vérificateur général du Canada. Le rapport de l'auditeur indépendant sur l'amélioration de la façon dont le gouvernement du Yukon répond aux besoins de logement des Yukonnais et Yukonnoises vulnérables a été publié le 25 mai 2022. Il peut être consulté à l'adresse https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/yuk_202205_f_44074.html.

Le Comité des comptes publics a reçu des présentations de la Société d'habitation du Yukon, du ministère de la Santé et des Affaires sociales et de plusieurs organismes communautaires. Le 31 janvier 2023, le Comité a tenu une audience publique à ce sujet.

Dans son rapport, le Comité brosse un tableau de ce qui a été fait pour résoudre les problèmes mis en évidence par le vérificateur général et du travail qui reste encore à faire. Le rapport comprend six recommandations :

Recommandation n° 1 : La Société d'habitation du Yukon devrait effectuer un suivi et une évaluation des modifications visant à améliorer les prévisions concernant les listes d'attente et en rendre compte au Comité permanent des comptes publics en communiquant les données permettant de déterminer l'efficacité de ces changements.

Recommandation n° 2 : La Société d'habitation du Yukon et le ministère de la Santé et des Affaires sociales devraient consulter les intervenants concernant la possibilité d'utiliser la liste des personnes sans domicile fixe afin de vérifier l'exactitude de leurs propres listes d'attente.

Recommandation n° 3 : La Société d'habitation du Yukon devrait consulter des groupes d'intervenants au sujet de la nouvelle politique sur l'attribution des logements, ainsi que sur tout autre changement prévu en ce qui a trait au système d'établissement des priorités et aux conditions d'admissibilité.

Recommandation n° 4 : La Société d'habitation du Yukon devrait passer en revue annuellement les seuils d'admissibilité, y compris sa propre politique sur le plafonnement des actifs.

Recommandation n° 5 : La Société d'habitation du Yukon devrait consulter l'Association of Yukon Communities au sujet des plans visant à terminer les

évaluations des besoins en matière de logement communautaire dans les six collectivités restantes au cours de l'exercice financier 2023-2024.

Recommandation n° 6 : La Société d'habitation du Yukon devrait envisager des moyens de s'assurer que les plans de gestion des immobilisations sont clairement fondés sur les évaluations des besoins en matière de logement communautaire qu'elle mène.

On peut consulter le rapport dans sa version intégrale sur le site du Comité, au yukonassembly.ca/fr/comites/comite-permanent-des-comptes-publics.

Renseignements :

Allison Lloyd, greffière du Comité permanent des comptes publics

Allison.Lloyd@yukon.ca

Téléphone : 867-667-5494